

« C'est 100 euros la semaine » : enquête sur le business des comptes Uber Eats et Deliveroo sous-loués à des clandestins

Article rédigé par *Fdesouche*, le 05 octobre 2022

Source [Fdesouche] : Le 6 septembre, Uber Eats a annoncé la suppression de [2500 comptes qualifiés de frauduleux, dont certains sont suspectés d'être loués à des sans-papiers](#). Une pratique qui serait répandue, en particulier à Paris, selon les livreurs des plates-formes de livraison de repas

Impossible pour les livreurs de porter plainte

D'autres vont même jusqu'à publier directement leur annonce sur les réseaux : « Compte Uber Eats à louer à la semaine 100 euros », écrit l'un d'eux. « Compte Stuart à louer. Tarif : 35 euros + 25% du chiffre d'affaires », propose un autre. Quand le marché est conclu et que le loueur a créé un compte, le livreur peut commencer à travailler grâce au code d'accès que lui fournit le premier et après s'être équipé du matériel nécessaire. Le tout avec le prénom, le nom et la photo d'un autre.

Ainsi, sur les 500 euros gagnés par Bakary pour une semaine dépassant parfois les 70 heures de travail, il récupérait 400 euros par le propriétaire du compte. En plus de ces frais de location, il devait également s'acquitter des 22% de charges sur le revenu tous les trois mois auprès de l'Urssaf. « Vous voyez, les sans-papiers cotisent aussi », ironise-t-il. Payé par virement, Bakary confie n'avoir jamais été escroqué par le loueur. « Quelqu'un de confiance », assure-t-il.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

05/10/2022 01:00